

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

AIDÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATION

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval; celles concernant l'administration, à L. J. DEMERS & FRÈRE, imprimeurs-éditeurs, no. 39, rue de la Fabrique, Québec.

SOMMAIRE : — ACTES OFFICIELS : —Erection de paroisses et des cantons, etc., etc.—Conférence d'instituteurs—Inspection des écoles des comtés de Lévis et Dorchester—PÉDAGOGIE : Notice sur les écoles relevant du bureau des commissaires catholiques de Montréal, (Suite) —L'enseignement attrayant, par C. J. Schépers.—MÉTHODOLOGIE.—Lecture expressive—Le grillon, par Ditandy—Questions de grammaire—PARTIE PRATIQUE : I, Cours de langue maternelle—II, Dictée—L'orage—III, Le curé de campagne—Arithmétique—Problèmes—Algèbre—Toisé.—DIVERS : Poésie—Les fleurs du printemps, par Chs. Nodier—Un mot aux jeunes filles—L'éducation au Japon—Annonces.

Actes Officiels

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AVIS

de demandes d'annexions et de délimitations de municipalités scolaires en vertu de la 5^e section, 41 Vict., ch. 6.

De détacher les lots 20 jusqu'à 28 inclusivement du cinquième rang du canton de Buckingham, comté d'Ottawa, de la municipalité scolaire de L'Ange Gardien, comté d'Ottawa, et les annexer à la municipalité scolaire du canton de Buckingham, comté d'Ottawa, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 16 décembre courant, (1886), d'annexer les lots

depuis et y compris le No. 20 jusqu'au No. 46 inclusivement des 6^e et 7^e rangs du canton Rolette, à la municipalité scolaire de Saint-Magloire, dans le comté de Bellechasse.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Demande d'annexion de municipalités en vertu de l'acte 41 Vict., chap. 6.

Wolfe.—Sainte-Lucie de Disraeli.

Détacher de cette municipalité les lots Nos. 18, 19, 20 et 21, du onzième rang de Stratford et le lot No. 21, du dixième rang du même nom, et les annexer pour les fins scolaires au canton Price, dans le comté de Beauce.

GEDEON OUIMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Demande d'érection de municipalité.

Eriger en municipalité scolaire l'arrondissement de Sayabec, dans le comté de Rimouski, comprenant les rangs A et B, de la seigneurie du lac Métapédia, partant de la ligne de division qui sépare la paroisse Saint-Moise, de la seigneurie de Métapédia, et courant à l'est jusqu'à la propriété de Michel Caron inclusivement, c'est-à-dire : borné à l'ouest par les terres de Saint-Moise, et à l'est par la rivière Saint-Pierre, et le détacher de la municipalité de Cédar Hall, dans le dit comté.

GEDEON OUIMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

12 janvier 1887.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 18^e jour de décembre 1886, de détacher les lots 20 à 28 inclusivement du cinquième rang du canton de Buckingham, comté d'Ottawa, de la municipalité scolaire de L'Ange Gardien, comté d'Ottawa, et de les annexer à la municipalité scolaire du canton de Buckingham, comté d'Ottawa, pour les fins scolaires.

— o-o-o —
Conférence d'instituteurs

Messieurs les inspecteurs d'écoles et messieurs les instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval sont informés qu'il y aura, le 29 du présent mois, à l'école normale Laval, à 9½ heures, A. M., réunion des instituteurs de cette circonscription

A cette assemblée, M. J. B. Cloutier parlera des *Cercles de lecture* d'instituteurs et M. l'inspecteur B. Lippens traitera le sujet suivant : *Le groupement des élèves dans les écoles dirigées par un seul maître.*

Il y a un an, le sujet suivant : Quels seraient les meilleurs moyens d'améliorer la position de l'instituteur ? était soumis à l'association. Depuis cette date, cet important sujet n'a pu être discuté ; nous espérons donc qu'il le sera lors de la prochaine conférence.

Par ordre,
 C. J. MAGNAN,
 Secrétaire.

— o-o-o —
**Inspection des comtés de Lévis et
 Dorchester.**

On nous informe que, après avoir consulté Son Éminence, le Cardinal Taschereau, et l'honorable secrétaire provincial, l'honorable M. Ouimet a choisi M. l'inspecteur Prémont, pour visiter les écoles des comtés de Lévis et de Dorchester, en attendant que le

conseil de l'instruction publique ait recommandé au gouvernement un successeur à feu l'inspecteur Ed. Carrier. Ce choix est très heureux et rencontrera, nous sommes convaincu, l'approbation de tous les intéressés.

— o-o-o —
**Notice sur les écoles relevant du bureau
 des commissaires catholiques romains
 de la cité de Montréal**

(Suite)

ACADÉMIE COMMERCIALE DU PLATEAU

Il importait à la population catholique de Montréal, pour ne pas rester en arrière dans la marche générale vers le progrès, d'avoir une haute école commerciale et industrielle. Les commissaires ont répondu à ce besoin d'une manière complète, par la fondation de l'établissement dit du Plateau, qui renferme en réalité deux écoles, savoir : 1. une *Académie commerciale*, ayant 8 classes et 11 professeurs, et préparant, comme son nom l'indique, à toutes les positions que peut offrir le commerce ; 2. une *École polytechnique* dont il a été question plus haut.

L'Académie commerciale a été fondée en 1853, rue Cotté, et a été transférée au Plateau en 1871. L'établissement, largement ouvert à l'air et à la lumière, occupe un site admirable et parfaitement dégagé, entre les rues Sainte-Catherine, Saint-Urbain et Ontario ; le sol est élevé de 25 pieds au-dessus de la rue Sainte-Catherine, sur laquelle donne l'entrée principale, et d'où l'on accède au plateau par une large et magnifique avenue en pente douce.

Le bâtiment principal, élevé parallèlement à la rue Sainte-Catherine, et comprenant un sous-sol et trois étages, a 165 pieds de longueur sur 45 de largeur ; l'architecture est du style ogival du XVI^e siècle, avec pavillon central en saillie sur les façades d'avant et d'arrière, et d'autres pavillons aux extrémités. Le pavillon central porte un cadran de grande dimension, qui donne l'heure au loin du côté de la rue Sainte-Catherine ;

au-dessus de la porte d'entrée, on voit, en relief, l'écusson spécial de l'Académie, avec la devise ; *Suaviter et fortiter* (Avec douceur, mais avec fermeté).

Nous joignons à cette notice une vue d'ensemble de la façade du bâtiment ; c'est du côté de la rue Ontario que se trouve la cour de récréation. La maison qui se détache du bâtiment principal sur la droite de la dite cour, et que l'on retrouve sur la gauche de la façade d'entrée, est le logement du principal de l'école, monsieur U. E. Archambault, qui dirige l'établissement depuis sa fondation, et qui est en même temps surintendant spécial des écoles soumises au contrôle des Commissaires catholiques de Montréal. M. F. X. P. Demers est directeur des études.

La vue des dessins nous dispense de toute description plus détaillée de l'édifice en lui-même ; quant à l'intérieur, il nous suffira de dire que rien n'y a été négligé pour en faire un séjour salubre, commode et attrayant. Le chauffage a lieu par circulation d'eau chaude, et la ventilation par le mouvement fréquemment répété des doubles-chassis à coulisses. Les fenêtres du pavillon central, ainsi que les fenêtres ogivales du dernier étage, sont garnies de vitraux de couleur ; le vestibule, le parloir et la bibliothèque principale sont pavés en mosaïque de "Minton" ; des lavabos en marbre sont distribués en différentes parties de l'édifice, avec un service d'eau qui s'applique aussi aux cabinets d'aisance et qui assure partout la fraîcheur, la pureté de l'air, et le maintien de la propreté parmi les élèves et dans l'édifice lui-même.

Les salles de classe sont réparties dans le sous-sol et dans les étages premier et deuxième ; une vaste salle d'étude, établie en amphithéâtre, occupe une moitié du deuxième étage ; le troisième comprend deux grandes pièces : l'une du côté du logement du Principal, sert d'oratoire ou de chapelle ; l'autre est une salle de réunion pour les fêtes de l'établissement ; ces deux pièces ne sont séparées que par des panneaux roulants, ce qui permet de les convertir en une seule salle, au besoin. L'architecte a tiré un excellent parti de la charpente du comble, pour en former une voûte en boiserie produisant un effet d'une grande richesse.

Au premier étage se trouvent les parloirs, le bureau du Principal, les services d'administration et de direction, la salle du Bureau des Commissaires, les salles de bibliothèque, et des cabinets scientifiques.

La bibliothèque de l'Académie est riche de près de 6,000 volumes, choisis avec un très grand soin ; elle renferme des ouvrages de grande valeur, et même quelques raretés bibliographiques ; toute la bibliothèque est à la disposition du personnel enseignant relevant des Commissaires catholiques, et une partie spéciale est à la disposition des élèves, qui reçoivent chaque semaine des livres de lecture.

Depuis sa fondation, l'Académie commerciale a fourni un très grand nombre d'employés ou de chefs de maisons, tant à Montréal qu'aux autres points du territoire canadien ; le diplôme accordé aux élèves qui suivent avec succès le cycle des études prend dans la société une valeur de plus en plus grande, ce qui ajoute un nouveau stimulant à l'émulation des élèves.

L'enseignement donné dans les classes, de la 1^{er} à la 6^{me} année, est conforme au programme général des écoles soumises au Bureau des Commissaires ; * voici le programme spécial des classes de 7^{me} et de 8^{me} année.

(A suivre)

CLASSES SPÉCIALES A L'ACADÉMIE COMMERCIALE DU PLATEAU

CLASSE DES LETTRES

Septième année

Langue française.—Lecture expressive et déclamation.—Préceptes de littérature terminés.—Composition et Application.

Langue Anglaise.—Lecture expressive et déclamation.—Préceptes de littérature terminés.—Composition et Application.—Traduction.—Thèmes et Versions continués.

Calligraphie.—Revue générale des années précédentes, et No 7.

Arithmétique.—Revue générale des années précédentes.—Arithmétique mentale, comme l'arithmétique écrite.—Mesurage des solides.

Tenue des Livres.—En partie double.

Histoire.—Histoire d'Angleterre,

Sténographie.

Religion.—Comme dans l'année précédente.

CLASSE D'AFFAIRES

HUITIÈME ANNÉE

Comptabilité.—Tenue des livres en partie double—manière d'ouvrir, de conduire et de clore les livres pour un particulier, une société, etc.—transaction de toutes sortes, d'après les meilleurs systèmes des grands établissements de commerce, —opérations de banque,—douane, etc, etc.

Arithmétique commerciale.—Dans toutes ses parties. —Pourcentage,—intérêt simple et composé —paiements partiels, — escompte, — banque, — commission,—courtage,—assurance,—affaires de douane,—profits et pertes,—emmagasinage,—société,—équation de paiements,—échange,—règlement des comptes,—taxes.

Arithmétique mentale, comme l'arithmétique écrite.

*Langues....*Correspondance commerciale, en français et en anglais.

Calligraphie.—Dans toutes ses parties.

Géographie.—Géographie commerciale—Cartographie.

Histoire.—Histoire des Etats-Unis.

Etude de la constitution de la Puissance du Canada.—Droit commercial.—Billets, contrat, etc. —Etude des produits commercables.—Sténographie.—Télégraphie.—Religion—Comme dans l'année précédente.

N. B.—Une classe spéciale de dessin, d'une

heure par jour, est établie en faveur des élèves de cette institution qui désirent se préparer aux carrières industrielles.

TABLEAU du temps consacré à chaque matière par semaine, dans les classes spéciales à l'Académie commerciale du Plateau.

SPÉCIALITÉS	7 ^e Année.	8 ^e Année.
	H. M.	H. M.
Instruction Religieuse.....	1 30	1 30
Elocution française.....	1 00	
Orthographe ".....	1 00	1 00
Littérature ".....	2 00	1 00
Composition ".....	1 00	
Elocution anglaise.....	1 30	
Grammaire ".....	1 30	
Orthographe ".....	1 30	
Thème anglais.....	1 00	
Version anglaise.....	1 00	
Composition anglaise.....	1 00	
Géographie commerciale.....		1 00
Droit commercial.....		1 00
Constitution du Canada.....	1 00	
Histoire d'Angleterre.....	1 30	
" des Etats-Unis.....		1 00
Correspondance commerciale.....		1 00
Economie sociale.....		1 00
Arithmétique écrite.....	4 00	5 00
" mentale.....	1 00	1 30
Mesurage.....	2 00	
Tenue des Livres.....	2 00	8 00
Ecriture.....	1 00	4 30
Dessin.....	1 00	
Total.....	27 30	27 30

(A suivre)

L'enseignement attrayant

Quand on enseigne les enfants comme on doit le faire, ils ne sont pas moins heureux pendant les heures de classe que pendant les heures de jeu.

III

" La culture de l'homme, celle qui répond à ses besoins et à sa destinée, disait Pestalozzi, a ses lois dans la nature même ; là aussi sont cachées les forces qui opèrent le développement des facultés, et le moyen ou l'occasion de ce

développement, c'est l'*exercice*. L'homme qui se développe d'après les lois de sa nature est dans la vérité et *sur le chemin du bonheur*. Un tel développement n'est point un rêve, il est possible. "

Cette vérité, si bien exprimée par le grand penseur suisse, n'a certes jamais été contestée : elle est la base de la pédagogie moderne.

Toutefois, il s'agit de bien entendre le principe et de l'appliquer judicieusement : Pestalozzi lui-même n'y a pas réussi et avant lui, les philanthropes de Dessau, tout en retirant des résultats admirables, sont tombés dans des exagérations qui touchaient au ridicule.

Mais peut-on reprocher à des novateurs de ne pas avoir su tirer de leurs propres découvertes tout le parti possible ? Ce serait de l'injustice en même temps que de l'ingratitude. Après eux, la graine a germé et la plante a porté ses fruits ; aujourd'hui nous n'avons plus qu'à les cueillir. Les véritables méthodes, celles qui sont basées sur la nature même de l'enfant sont connues et suivies dans nos écoles ; mais il ne suffit pas d'observer la méthode pour qu'elle soit efficace, il faut aussi étudier, connaître l'enfant ; il faut être familiarisé avec ses besoins, ses goûts, ses aptitudes, la force et le jeu de ses facultés, leur mode de développement ; il faut connaître sa constitution physique et les rapports de celle-ci avec sa nature morale ; enfin, par-dessus tout, il faut aimer l'enfant et être animé de cet esprit de dévouement sans lequel la grande œuvre de l'éducation est toujours impossible.

L'enseignement donné dans ces conditions doit nécessairement plaire à l'élève ; en recevant la leçon, loin de se sentir contrarié, importuné, ennuyé, il se verra compris ; ses besoins physiques, moraux, intellectuels seront satisfaits et il ne pensera pas à rechercher ailleurs de quoi alimenter son activité ; à son insu, il sera séduit, captivé par le charme de l'étude, et la douce satisfaction de l'accomplissement du devoir sera pour lui un appât. Bientôt, l'habitude l'aura insensiblement plié à sa loi et le travail lui sera agréable ; au lieu de le fuir, il s'y livrera avec bonheur et persévérance.

Quelle joie aussi pour lui d'être le témoin conscient de son propre développement, de

constater journellement ses progrès, de triompher des difficultés, de satisfaire son insatiable curiosité, de recevoir les félicitations de ses supérieurs et de ses parents !

Le maître considérant ses élèves comme ses enfants, ceux-ci le regardent comme un père ; ils ont confiance en lui, ils le chérissent ; l'école où ils passent des heures si agréables est un séjour aimé qui laissera dans leur esprit de doux souvenirs et une ineffable gratitude.

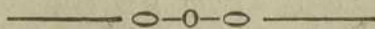
Obtenir de tels résultats, quel encouragement, quelle récompense pour l'instituteur ! Comme son ardeur et celle de ses élèves vont grandissant ! Comme ils sont tous heureux !

„ Quand Dieu fit le cœur de l'homme, dit Bossuet, il y mit d'abord la bonté ; ” il y déposa aussi l'amour, sans lequel le monde ne saurait se concevoir ; ces deux grands sentiments se retrouvent dans toute créature humaine, quelque déchue qu'elle puisse être. Chez l'enfant ce sont des besoins intenses ; refusez-lui l'affection, vous le verrez végéter tristement comme une plante privée d'air et de lumière ; plus d'expansions naïves, plus de joyeux élaus ; son cœur se ferme, le beau et le bien le laissant indifférent, il ne sait plus que craindre et haïr.

Et c'est ce qu'il fera, si l'école est pour lui une geôle, un lieu de terreur, si le maître est incapable de se faire aimer, s'il ne sait pas donner à son enseignement cette vie, cet attrait dont l'enfance est avide, s'il n'élève la jeunesse que par des éclats de voix, des gestes violents, des conjugaisons et des retenues. “ Aimez l'enfance, dit un penseur, favorisez ses jeux, ses plaisirs, son aimable instinct. Qui de vous n'a pas regretté quelquefois cet âge où le rire est toujours sur les lèvres et où l'âme est toujours en paix ? ”

Pour terminer, nous nous croyons autorisé à conclure qu'il résulte de la nature même de l'enfant qu'un bon enseignement le rend heureux pendant les heures de classe et que l'expérience de chaque jour confirme cette importante vérité.

C.-J. SCHÉPERS.



LECTURE EXPRESSIVE

Le grillon

Un pauvre petit grillon,
Caché dans l'herbe fleurie,
Regardait un papillon
Voltigeant dans la prairie.

Ton du récit, très simple. Le second et le quatrième vers s'opposent l'un à l'autre : *Caché, Voltigeant*, expriment deux manières d'être toutes contraires et réclament une interprétation différente

L'insecte ailé brillait des plus vives couleurs :
L'azur, le pourpre et l'or éclataient sur ses ailes ;

Le papillon est magnifique, éblouissant. Ce n'est pas du bleu, du rouge et du jaune, mais de l'azur, du pourpre et de l'or, c'est-à-dire ces couleurs dans ce qu'elles ont de plus brillant, de plus éclatant, qui s'étalent sur ses ailes. L'azur du ciel, la pourpre des rois, l'or qui étincelle dans les palais et dans les temples : toutes les splendeurs du ciel et de la terre se sont réunies pour former sa parure.

Jeune, beau, petit-maitre, il court de fleurs en
[fleurs,
Prenant et quittant les plus belles.

Il est beau et fier de sa beauté, il ne trouve pas de fleurs assez belles pour lui. Toutes et tour à tour sont l'objet de ses caprices et de ses dédains. Sa vie aérienne est une fête continuelle. Détaillez, avec les pauses et les intonations convenables, tous les titres du papillon à l'admiration et à l'envie du grillon qui le contemple.

“ Ah ! disait le grillon, que son sort et le mien
Sont différents ! Dame Nature
Pour lui fit tout, et pour moi rien.

Le grillon ne peut plus se contenir. Il laisse échapper sa plainte jalouse. *Ah !* cri parti du cœur et qu'accompagne un soupir, suivi d'une pause. *Sont différents* moyennement accentué. Une pause. *Dame Nature* avec le ton du reproche. A *Pour lui* opposer pour moi, à tout opposer rien. Bien détacher cha-

cune de ces quatre parties en y mettant l'accent et les pauses.

Je n'ai point de talents, encor moins de figure ;
Nul ne prend garde à moi, l'on m'ignore ici-bas :
Autant vaudrait n'exister pas ”

Appuyer sur les négatives : *Je n'ai point, encor moins, Nul, l'on m'ignore, n'exister pas*, car c'est l'idée de manque, de privation, de néant, qui désespère le grillon et motive ses doléances. Ces deux derniers vers ont une grande importance : ils résument non seulement la pensée particulière de l'insecte, mais celle de la fable tout entière, dont ils font pressentir le dénouement et la moralité. Les dire avec une certaine intention, surtout le dernier qu'on ne lancera qu'après une pause marquée.

Comme il parlait, dans la prairie
Arrive une troupe d'enfants ;

Il n'avait pas fini de parler, que des enfants arrivaient. Donc *Comme il parlait* doit venir immédiatement et sans pause sensible après le vers qui précède. Puis un silence, et le reste dit lestement, car ses enfants arrivent au galop.

Aussitôt les voilà courants
Après ce papillon dont ils ont tous envie,

Pressez-vous comme ces enfants : *Aussitôt les voilà courants...* et courez avec eux après ce papillon, ce merveilleux papillon, azur, pourpre et or, qui nage sous leurs yeux dans la lumière et dont tous, tous sans exception, ont envie de s'emparer. Que votre parole fasse comprendre et peigne leur passion.

Chapeaux, mouchoirs, bonnets, servent à l'attraper.

En pareille circonstance, les enfants ne ménagent guère leurs effets. Peu leur importe d'être grondés par leurs maîtres ou leurs mamans, pourvu qu'ils satisfassent leur caprice. Vous voyez le mouvement, l'agitation, le pêle-mêle : donnez-nous en l'impression.

L'insecte vainement cherche à leur échapper :
Il devient bientôt leur conquête.

Vainement, mot essentiel, qui prépare la catastrophe, à isoler entre deux repos. *Bientôt* est la conséquence de *vainement*, et *conquête* achève l'idée d'une lutte inégale ou inutile. Ce dernier mot s'applique bien à la poursuite ardente de la riche proie que se disputent nos jeunes chasseurs, et veut être dit avec une légère emphase.

L'un le saisit par l'aile, un autre par le corps ;
Un troisième survient et le prend par la tête.

Cette proie, ils ne se la disputent pas seulement, ils se l'arrachent, car il ne s'agit pas pour eux de l'avoir vivante, mais de l'avoir pour en faire un trophée. Les conquérants, petits et grands, sont sans pitié. Avec quelle brutalité ils traitent ce malheureux papillon ! Mille mains sont là pour le meurtrir, l'écraser, le tuer, et pas une voix ne s'élève pour demander sa grâce. C'est cette impétuosité de jeunesse, ce déchainement tumultueux d'implacables bambins qu'il convient de peindre par la parole.

Il ne fallait pas tant d'efforts
Pour déchirer la pauvre bête.

Ici l'accent du blâme et de la pitié.

Oh ! oh ! dit le grillon, je ne suis plus fâché :
Il en coûte trop cher pour briller dans le monde.

Oh ! oh ! cri de satisfaction bien différent du Ah ! désespéré de tout à l'heure. Prendre le ton d'un homme qui se ravise et se rétracte.

Combien je vais aimer ma retraite profonde !
Pour vivre heureux vivons caché !

• Cette *retraite profonde*, cette obscurité, cette solitude, dont il médissait il n'y a qu'un instant, lui semblent maintenant la meilleure garantie de son existence et de son bonheur. Il les accepte avec reconnaissance et presque avec transport. S'il ne plaint pas le papillon, ce n'est pas qu'après avoir été jaloux de son triomphe il soit heureux de son malheur ; mais, sous l'impression de la terrible scène qu'il vient de voir, il jouit trop de sa propre sécurité pour avoir le loisir de déplorer l'infortune d'un autre.

Ainsi, *caché* d'abord bien à contre-cœur dans l'herbe fleurie, il finit par reconnaître que son intérêt est d'y rester *caché*.

Caché, lié à l'idée de bonheur, est donc le premier et le dernier mot de la fable.

Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché,
Vit dans le rang obscur où les dieux l'ont caché !

FLORIAN.

Expliqué par M. DILANDY.

— — — O — O — — —
Questions de grammaire

Q.—Le verbe *aller* se conjugue au présent de l'indicatif : *je vais*, ou *je vas*, *tu vas*, etc... Puisque la 2^e personne de l'impératif "est semblable à la première de l'indicatif" pourquoi n'écrit-on pas toujours *vas* à la 2^e personne de l'impératif ?

R.—D'abord on ne dit pas indifféremment *je vais* ou *je vas*. Cette dernière forme, dit l'Académie, ne s'emploie que rarement et dans le langage familier. Ensuite les questions de langue ne se traitent pas comme des corollaires de mathématiques. De ce que l'on constate que la 2^e personne de l'impératif est presque toujours semblable à la 1^{ère} du présent de l'indicatif, on ne peut pas conclure que cela doive être constamment.

Il vaudrait mieux sans doute qu'il en fût ainsi, mais l'usage ne l'a pas encore voulu ; et si, dans cent ou deux cents ans, l'usage a conservé cette réforme, nos descendants le constateront, comme nous constatons aujourd'hui quelques modifications qu'il a apportées à la langue.

Q.—Voulez-vous bien donner l'analyse grammaticale de la phrase suivante ?

Un jeune homme quelles que soient d'ailleurs ses dispositions naturelles, etc.

R. *Quelles* adj. indéf. fém. pl. attribut de dispositions.

Que mot explétif (que l'on appelle conjonction dans l'analyse grammaticale.)

Soyent 3^e pers. du pl. du prés. du subj. du verbe subst. *être*.

D'ailleurs loc. adv. modifie l'idée entière exprimée par la proposition.

Dispositions n. comm. fem. pl. sujet de *soient*, etc., etc.

Q.—1. Le mot *un* peut-il être tantôt adjectif indéfini, tantôt adjectif numéral ?

R.—Oui, et l'on reconnaît qu'il est adjectif indéfini quand, la phrase étant mise au pluriel, le sens exige que *un* soit remplacé par *des* ; si le sens amène au pluriel *deux*, *trois*, *quatre*, etc., c'est un adjectif numéral.

Q.—Peut-on faire analyser le mot *des* de la manière suivante dans les deux phrases ci-dessous et leurs analogues ?

Je viens des champs.

Des article contracté mis pour *de les*.

De préposition.

Les art. masc. pl. annonce que *champs* est déterminé.

J'apporte des fruits.

Des adj. indéf. masc. pl. dét. *fruits*.

R.—C'est bien ainsi qu'il faut analyser *des* dans ces phrases et leurs analogues. Seulement dans la première, il faudrait indiquer la fonction de la préposition *de* ; et dans la deuxième, au lieu de dire que *des* détermine *fruits*, ce qui est faux, car les *fruits* ne sont pas déterminés ; il faut dire : annonce que *fruits* est indéterminé.

Q.—Comment doit-on analyser les mots *obligeant*, *obligeante*, *fleurie*, *fleuris*, dans les phrases suivantes :

10. Votre mère est une personne *obligeant* tout le monde.

Obligeant part. prés. du verbe actif *obliger*.

20. Votre mère est une personne *obligeante*.

Obligeante adj. qual. fem. sing. qualifie personne.

30. Les jardins *fleuris*.

Fleuris adj. qual. masc. pl. qualifie jardins.

40. Les jardins sont *fleuris*.

Fleuris adj. qual. masc. pl. attribut de *jardins*.

R.—L'analyse de ces mots est bonne.

Q.—Un verbe à l'infinitif peut-il être complément d'un nom ? Ainsi dans cette phrase, quelle est la fonction *d'exécuter* et de *sauver* :

Un enfant de douze ans conçoit l'idée étrange... *d'exécuter* la chose que les hommes ne veulent plus faire, de *sauver* son pays.

R.—Un verbe à l'infinitif peut être complément d'un nom ; et dans la phrase ci-dessus, les infinitifs *exécuter* et *sauver*, sont complément déterminatifs de *idée étrange*.

Nous profitons de l'occasion pour dire que le verbe à l'infinitif a en français toutes les fonctions du nom, et d'autres encore ; et nous regrettons que la place réservée aux questions de grammaire ne nous permette pas de traiter cette question de syntaxe, très utile à connaître cependant, pour les maîtres au moins.

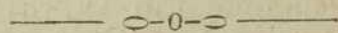
Q.—Le mot *secrétaire* peut-il s'employer au féminin ?

R.—Ce mot ne figure pas comme nom féminin dans le Dictionnaire de l'Académie. Il est de ceux qui se disent des femmes comme des hommes en restant au masculin.

Q.—Doit-on faire sentir le *t* de *sept* et prononcer *sète femmes* ?

R.—On ne prononce pas le *t* de *sept* devant une consonne ou une *h* aspirée. Ex. : *sept femmes*, prononcez *sè femmes*. On prononce le *t* lorsque *sept* est employé seul : *Ils étaient sept* (*sète*) ; et devant une voyelle ou une *h* muette : *sept écus* ; *sept hommes* ; et enfin lorsque ce mot est employé comme nom : le *sept* du mois.

L'Instruction primaire.



PARTIE PRATIQUE

I

Cours de langue maternelle

EXERCICE ORAL

Le maître.—Petits enfants, nous avons vu à notre dernière leçon que pour exprimer *de vive voix* ou *par écrit* ce que l'on veut communiquer aux autres nous nous servons de *mots*. — Vous vous rappelez également, mes amis, que l'on désigne tous les *êtres* ; c'est-à-dire, les *personnes*, les *animaux* et les *choses*, par des mots.

Voyons Laurent, dis-moi de quel mot te sers-tu pour désigner cet objet ? (une carte).

Laurent.—Monsieur, je me sers du mot *carte*.

M.—Qu'est le mot *carte* ?

E.—Le mot *carte* est un nom parce qu'il désigne une chose.

M.—Combien de syllabes dans le mot *carte* ?

E.—Deux syllabes, monsieur : *car-te*.

M.—Combien de lettres dans la première syllabe, dans la seconde ? quelle sorte de lettres est-ce ?

E.—Dans la première syllabe —*car*— il y a trois lettres *c, a, r* ; deux consonnes : *c, r* ; une voyelle : *a*.—Décomposer plusieurs autres mots.

M.—Paul, que désigne le mot *cheval* ?

Paul.—Le mot *cheval* sert à désigner un animal quadrupède, dont on se sert pour porter et tirer des fardeaux.

M.—Qu'est le mot *cheval* ?

E.—Le mot *cheval* est un nom parce qu'il désigne un animal.

M.—Remarquez, mes enfants, que le mot *cheval*, suivant le langage parlé, se compose de l'articulation double *ch* (*che*), du son simple *e*, de l'articulation simple *v* (*ve*), de la syllabe inverse *al*.

Faire de nombreux exercices sur la décomposition, l'orthographe et la signification des mots les plus usités.

Faire répéter la définition du nom.

Noms communs et noms propres.

M.—Il y a des noms qui servent à désigner tous les êtres semblables : le mot *livre*, par exemple, sert pour désigner tous les livres ; le mot *table*, sert pour toutes les tables ; le mot *enfant*, sert pour vous désigner tous. Si je demande un *enfant*, n'importe lequel de vous peut venir ; ce nom est donc commun à vous et à tous les autres enfants.

—François, tu vas me définir le nom commun.

François.—Le nom commun est celui qui convient à tous les êtres semblables ; à toutes les personnes et à toutes les choses de la même espèce.

M.—Si je demande *Octave*, il n'y a que celui qui s'appelle ainsi qui doit venir ; ce nom est donc propre à un seul. Si je dis *Québec*, ce mot ne convient qu'à la ville de ce nom ; il lui est donc propre.

Charles, sais-tu maintenant ce que c'est qu'un nom propre ?

Charles.—Oui monsieur, le nom propre est celui qui ne convient qu'à un être ou qu'à quelques êtres ; qu'à une personne ou qu'à quelques personnes.

EXERCICES ÉCRITS

Désignez les noms communs et les noms propres.—
Soulignez les noms communs d'un trait et les noms propres de deux.

- 1 Québec est la plus ancienne ville du Canada.
- 2 Jean-Baptiste aidera son père et sa mère quand il sera grand.
- 3 Tancrède et Gustave ont donné leurs étrennes à des enfants pauvres.

C. J. MAGNAN.

II

DICTÉE

L'ORAGE

Depuis deux jours, la chaleur était devenue suffocante. L'atmosphère raréfiée rendait la respiration pénible. On avait beau desserrer ses vêtements, chercher de l'ombrage, se tenir dans l'inaction, on éprouvait un malaise indéfinissable, que pouvait seul faire cesser une sorte d'allègement au fardeau de la lourde température qui pesait sur vous. Hier matin surtout la chaleur était intolérable : on ne savait plus que devenir. Heureusement, après midi, le vent changea ; il tourna à l'ouest et s'éleva peu à peu, faisant tourbillonner dans les chemins d'épais nuages de poussière. En même temps le ciel se chargeait à l'occident, et quelques sourds grondements annonçaient l'approche de l'orage. Les éclairs se multiplièrent bientôt, suivis des longs roulements de la foudre. Quelques rafales plus violentes tendirent la cime des arbres avec des craquements sinistres, soulevèrent et éparpillèrent dans la campagne les meules de foin qu'on s'était vainement hâté de ramasser. C'était le dernier signe précurseur de la pluie : elle tomba presque aussitôt à verse, ranimant les végétaux languissants et rendant la vie à tous les êtres.

EXPLICATIONS

Suffocante et non *suffoquante* : rapprocher *suffoquer*, — *Raréfié*, devenue moins dense, moins propre, par suite, à la respiration. — *Atmosphère* : mot féminin : *hémisphère*, mot masculin. — *Desserrer* : le contraire de *serrer* ; l'*s* après le préfixe *dé* pour conserver à l'autre *s*, initiale du radical, le son dur de *c*. — *Inaction*, in-action : l'état qui consiste à ne point agir. — *Malaise* : de *mal* et de *aise*. — *Indéfinissable* : qui ne peut être défini. *Indéfinissable* : du radical rapprocher *définir*, *définition* ; dans *définir*, retrouver le radical *fin*, dans le sens de limite, terme : la définition, c'est ce qui limite, détermine le sens d'un mot. — *Allègement* : diminution d'un poids qu'on supporte. On écrit *allègement* (venant d'*alléger*) avec un accent aigu : mais la prononciation est comme s'il y avait un accent grave. Remarque que tous les termes figurés : *allègement*, *fardeau*, *lourde* température, *pesait*, sont d'accord entre eux, présentant les uns et les autres une même idée de poids. — *Pesait* : donner la première personne du présent de l'indicatif de ce verbe et justifier l'orthographe suivie. — *Intolérable* : qu'on ne peut tolérer, supporter. — *On ne savait plus que devenir* : construire logiquement : on ne savait plus ce que l'on pourrait devenir. — *Changea* : pourquoi l'*e* entre le radical *chang* et la terminaison *a* ? — *Tourbillonner* : remarquer que ce verbe est neutre ; s'il a ici pour complément direct d'épais nuages, c'est qu'il forme avec *faisant*, sorte d'auxiliaire, la locution indécomposable de sens actif : *faisant tourbillonner*. — *L'occident*, et, plus haut, à *l'ouest* : ces mots sont écrits sans majuscule : pourquoi ? — Dans *annonçaient*, justifier la cédille. — *Rafale* : coup de vent violent et brusque, terme de marine. — *Eparpillèrent* : dispersèrent ça et là ; l'origine du mot est douteuse. — *Qu'on s'était vainement hâté de ramasser* : *s'était hâté* : analyser grammaticalement cette forme, justifier l'orthographe du participe. — *Précurseur* ; mot à mot qui court devant quelqu'un ou devant quelque chose, pour en annoncer la venue. — *A verse*, locution adverbiale, à écrire en deux mots ; on dit, en un seul mot, une *averse*, pour une ondée de pluie qui tombe à verse, comme si on la versait.

III

DICTÉE

LE CURÉ DE CAMPAGNE

Le pasteur 1, sur lequel la politesse peut-être ne daigne pas abaisser ses regards, ce ministre 1 relégué dans la poussière et l'obscurité des campagnes, voilà l'homme de Dieu 2, qui les éclaire (les habitants des campagnes), et l'homme d'État qui les calme. Simple comme eux, pauvre avec eux 3, parce que son nécessaire même devient leur patrimoine, il les élève au-dessus de l'empire du temps, pour ne leur laisser ni le désir de ses trompeuses promesses, ni le regret de ses fragiles félicités. A sa voix, d'autres cieux, d'autres trésors s'ouvrent pour eux ; à sa voix, ils courent en foule aux pieds de ce Dieu qui compte leurs larmes, ce Dieu, leur éternel héritage 4, qui doit les venger de cette exhérédation civile à laquelle une Providence qu'on leur apprend à bénir 5, les a dévoués 6.

Ce n'est pas tout : garant des promesses divines, ce pasteur, cet ange tutélaire les réalise 7, en quelque sorte dès cette vie, par les secours, par les soins les plus généreux, les plus constants : je dis les soins ; et peut-être, hommes superbes, n'avez-vous jamais compris 8, la force et l'étendue de cette expression ! Peignez-vous les ravages d'un mal épidémique, ou plutôt placez-vous dans ces cabanes infectes, habitées par la mort seule, incertaine sur le choix de ses victimes. Hélas ! l'objet le moins affreux qui frappe nos regards est le mourant lui-même 9 ; épouse, enfants, tout ce qui l'environne semble 10 être sorti du cercueil pour y rentrer pâle-mêle 11 avec lui. Si l'horreur du dernier moment est si pénétrante 12 au milieu des pompes de la vanité, sous le dais 13 de l'opulence qui couvre encore de son faste l'orgueilleuse proie que la mort lui arrache, quelle impression doit elle produire dans les lieux où toutes les misères et toutes les horreurs sont rassemblées ? Voilà ce 14 que bravent le zèle et le courage pastoral 15. La nature, l'amitié, les ressources 16 de l'art, le ministre de la religion seul remplace tout ; seul 17 au milieu des gémissements et des pleurs, livré lui-même à l'activité du poison qui dévore tout à ses yeux ; il l'affai-

blit, il le détourne ; ce qu'il ne peut sauver, il le console 18 ; il le porte jusque dans le sein de Dieu ; nuls témoins, nuls spectateurs 19, rien ne le soutient 20 ; ni la gloire, ni le préjugé, ni l'amour 21 de la renommée, ces grandes faiblesses de la nature, auxquelles ont doit tant de vertus ; son âme, ses principes, le ciel 22 qui l'observe : voilà sa force et sa récompense 23. Le monde, cet ingrat qu'il faut plaindre et servir, ne le connaît pas : s'occupe-t-il, hélas ! d'un citoyen utile qui n'a d'autre mérite que celui 24 de vivre dans l'habitude d'un héroïsme ignoré ?

L'ABBÉ DE BOISMONT

QUESTIONS

1. *Le pasteur....., ce ministre.* Quelle est la fonction de ces deux substantifs? 2. *Voilà l'homme de Dieu.* Comment le mot *voilà* tient-il lieu du verbe de la proposition?—3. *Simple comme eux, pauvre,* etc. A quoi se rapportent les deux adjectifs *simple et pauvre*?—Que signifie *comme eux* et que représentent ces mots?—4. *Ce Dieu, leur éternel héritage.* Quelle est la fonction de ces mots?—5. *A bénir.* La préposition *à* indique-t-elle ici un complément indirect?—6. *Dévoués,* Expliquez l'accord de ce participe.—7. *Réalise.* Pourquoi ce verbe, qui a deux sujets, est-il au singulier?—8. *N'avez-vous jamais compris.* Pourquoi le pronom sujet ne précède-t-il pas le verbe?—Quand le verbe ayant une forme interrogative est à un temps composé, où se met le pronom personnel sujet?—9. *Est le mourant lui-même.* Pourrait-on dire, *c'est* et pourquoi?—Quel est le sujet et quel est l'attribut?—10. *Semble.* Pourquoi ce verbe, précédé de plusieurs sujets, est-il au singulier?—11. *pé-e-mêle.* Qu'est ce que cette locution? 12. *Pénétrante.* A quel signe, indépendamment de la signification, reconnaît-on que ce mot est adjectif verbal?—13. *Dais.* Quels sont les homonymes du nom *dais*?—14. *Voilà ce.* Formulez explicitement cette proposition—15. *Pastoral.* Pourquoi cet adjectif, joint à deux noms, est-il au singulier?—16. *La nature, l'amitié,* etc. Quelle fonction font ces substantifs?—17. *Seul.* Pourquoi cet adjectif se rapporte-t-il au premier des deux noms?—18. *Ce qu'il ne peut sauver, il le console.* Avec quel mot le pronom *le* forme-t-il pléonasme?—Placez ces deux propositions dans

l'ordre grammatical.—19. *Nuls témoins, nuls spectateurs.* A quel nombre s'emploie ordinairement l'adjectif *nul*?—Quand l'emploie-t-on au pluriel?—20. *Soutient* Pourquoi ce verbe, ayant plusieurs sujets, est-il au singulier?—21. *Gloire,préjugés,amour.* Quelle est la fonction de ces substantifs?—22. *Son âme, ses principes, le ciel... voilà sa force,* etc. Donnez à cette proposition une construction grammaticale.—23. *Qui n'a d'autre mérite que celui.* Donnez à cette proposition une construction qui montre la fonction de chacun des deux mots *mérite et celui.*

RÉPONSES

1. *Le pasteur..., ce ministre.* Ces deux substantifs dont le second est synonyme du premier, sont sujets du verbe implicitement énoncé par *voilà*.

2. *Voilà l'homme de Dieu.* La préposition *voilà* tient lieu du verbe *est*, dont les deux noms synonymes, *pasteur et ministre*, forment le sujet.

3. *Simple comme eux, pauvre,* etc. Les deux adjectifs *simple et pauvre* se rapportent à *il*.—*Comme eux* signifie, *comme ils sont pauvres*, : ces deux mots forment donc une proposition.

4. *Ce Dieu, leur éternel héritage.* La répétition de *ce Dieu* forme pléonasme avec le complément du mot *piéds*. Le second nom, *héritage*, se rapporte comme qualificatif à *Dieu*, auquel il est joint par opposition.

5. *A bénir.* Malgré la proposition, *à*, cet infinitif est complément direct, parce qu'il répond à la question *quoi?* faite après le verbe *apprendre*.

6. *Dévoués.* Ce participe, joint à *avoir*, s'accorde avec son complément direct *les*, dont il est précédé.

7. *Réalise* est au singulier après les deux sujets *pasteur et ange*, parce que ces deux sujets sont synonymes, ou au moins sont employés pour désigner une seule et même personne.

8. *N'avez-vous jamais compris.* Le pronom sujet *n* est pas placé avant le verbe, parce qu'il y a interrogation.—Le verbe interrogatif étant à un temps composé, le pronom personnel sujet se met entre l'auxiliaire et le participe.

9. *Est le mourant lui-même.* On pourrait dire également *c'est*, parce que le nom *objet*, qui précède, fait fonction d'attribut.

10. *Semble.* Ce verbe est au singulier après plusieurs sujets, parce que les sujets, formant

énumération, sont résumés par le sujet *tout ce* qui seul règle l'accord du verbe.

11. *Pêle-mêle* est une locution adverbiale.

12. *Pénétrante*. Le signe auquel on reconnaît tout de suite que ce mot est adjectif verbal, c'est qu'il est précédé de l'adverbe *si*, qui ne peut se mettre que devant un adjectif.

13. *Dais*, subst. mas., a pour homonymes l'article contracté *des* et la préposition *dès*.

14. *Voilà ce*. Pour faire de ces mots une proposition, il faut tourner par, *telles sont les choses*

15. *Pastoral*, joint à deux noms, reste au singulier, parce que le second exprime une idée qui comprend et efface celle du premier.

16. *La nature, l'amitié*, etc., Ces noms, formant énumération, sont complément de *remplace*, après lequel ils sont résumés par le pronom *tout*.

17. *Seul*, signifiant *lui seul*, se rapporte à *ministre* et non à *religion*, parce que le sens est : *le ministre seul de la religion*.

18. *Ce qu'il ne peut sauver, il le console*. Le pronom *la* forme pléonasme avec *ce* complément réel de *console*.—L'ordre direct de ces deux propositions est ; *il console ce qu'il ne peut sauver*.

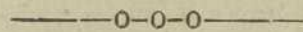
19. *Nuls témoins, nuls spectateurs*. Le mot *nul* ne s'emploie habituellement qu'au singulier ; il prend le pluriel seulement devant un nom qui n'a pas de singulier, ou quand, comme dans le cas présent, le sens de la phrase exige un pluriel.

20. *Soutient* est au singulier après plusieurs sujets, parce qu'ils sont résumés par le mot *rien*, qui alors règle seul l'accord.

21. *Gloire, préjugés, amour*, etc. Ces noms sont sujets de *le soutiennent* sous-entendu.

22. *Son âme, ses principes, le ciel.. voilà sa force*. Pour donner à cette proposition une construction grammaticale, il faut remplacer *voilà* par le verbe *font* ou par le singulier *fait*, parce que les substantifs sujets sont placés par gradation.

23. *Qui n'a d'autre mérite que celui*. Pour montrer la fonction des deux mots *merite* et *celui*, il faut tourner *de* par *aucun*, et *autre que* par *excepté* ; ainsi, *qui n'a aucun mérite excepté (ou si ce n'est, celui, etc.*



ARITHMÉTIQUE

1. Un ouvrier s'est endetté pendant l'hiver, pour son loyer, de la somme de \$27. Il a travaillé pour son propriétaire 25 jours à 85 cts. Combien doit-il encore ?

Solution :

Il doit.....	\$27.00
85 × 25 =	21.25
	\$ 5.75

2. Un marchand a vendu 845 gallons d'huile de pétrole \$295.75. Quel a été le prix du gallon ?

Solution :

$295.75 \div 845 = \$0.35$ Rép.

3. Un cultivateur a récolté 3600 bottes de foin qu'il vend à raison de \$6.50 les 100 bottes ; après en avoir gardé 800 bottes pour ses animaux. Pour combien en a-t-il vendu ?

Solution :

$3600 - 800 = 2800$
 $\frac{2800}{100} \times 6.50 = \182.00 .—Rép.

4. 15 ouvriers ont mis dix jours à creuser une fosse ayant 25 verges de longueur, 6 de largeur et 5.3 de profondeur. Combien chaque ouvrier a-t-il reçu, sachant qu'ils recevaient 55 cts. par verge cube de terre enlevée ?

Solution :

Volume de terre enlevée.
 $25 \times 6 \times 5.3 = 795$ verges.
 $55 \text{ cts} \times 795 = \432.25 .
 $432.25 \div 15 = 28.81 \frac{1}{2}$.

5. On veut faire escompter à la Banque Nationale un billet de \$580, dû en 132 jours à 7%. Combien retirera-t-on ?

Solution :

132 jours, plus 3 jours de grâce = 135 jours.

En précédant par la méthode de 6%, telle qu'expliquée déjà dans ce journal, on a :

$$\begin{array}{r} \frac{1}{4} \quad 580 \\ \quad \quad 2 \\ \hline 11.60 = 120 \text{ jours.} \\ 1.45 = 15 \text{ " } \\ \hline \frac{1}{6} \quad \frac{1}{6} \quad 13.05 = 135 \text{ " } \\ \quad \quad 2.17 \\ \hline 15.22 \\ - \frac{1}{73} = 20 \\ \hline \$15.02 + \\ \hline \$580 \\ \quad 15.02 \\ \hline \text{Rép.} - \$564.98 \end{array}$$

6. Quel escompte faudra-t il payer pour \$295 à 6% pour 66 jours ?

Solution :

$$\begin{array}{r} \$2.95 = 60 \text{ jours.} \\ \quad 29 \quad 6 \text{ " } \\ \hline \$3.24 \quad 66 \text{ " } \\ - \frac{1}{73} \quad 4 \\ \hline \$3.20 \end{array}$$

ALGÈBRE

A et B , partent en même temps de deux points différents et marchent à la rencontre l'un de l'autre. Lorsqu'ils se rencontrèrent, A avait parcouru 30 milles plus que B , et A aurait pu faire le chemin parcouru par B en $4\frac{1}{6}$ jours, et il aurait fallu 6 jours à B pour faire celui de A . A quelle distance étaient-ils l'un de l'autre au moment du départ ?

Solution :

Soit x le nombre de milles parcourus par B ; $x+30$ indiquera la distance parcourue par A .

Mais puisque A peut faire le chemin de B dans $4\frac{1}{6}$, $\frac{x}{4\frac{1}{6}}$ ou $\frac{6x}{25}$ sera le nombre de milles que A

fait en un jour. De même, $\frac{x+30}{6}$ sera le nombre

de milles que B fait en un jour. Toute la distance parcourue par A divisée par le nombre de milles qu'il fait en un jour, ou $x+30$, donnera le

nombre de jours qu'il a voyagé. De même aussi, la distance franchie par B divisée par le nombre de milles qu'il fait par jour, ou x donnera

le nombre de jours qu'il a voyagé. Mais ils ont voyagé pendant le même temps

De là :

$$\frac{x+30}{\frac{6x}{25}} = \frac{x}{\frac{x+30}{6}}, \text{ dégagez les fractions ;}$$

$$\frac{(x+30)(x+30)}{6} = \frac{6x^2}{25}, \text{ dégagez encore ;}$$

$$36x^2 = (x+30)(x+30) \times 25.$$

Entrayez la racine carrée ;

$$6x = (x+30) \cdot 5, \therefore 6x = 5x + 150$$

et $x = 150$ milles, distance parcourue par B .

Ainsi, A a parcouru 30 milles de plus, c'est-à-dire 180 milles, et les deux 330. Réponse à la question posée

Vérification :

$$\frac{x}{4\frac{1}{6}} = \frac{150}{4\frac{1}{6}} = 36 \text{ milles, distance parcourue par jour par } A.$$

$$\frac{x+30}{6} = \frac{180}{6} = 30 \text{ milles, distance parcourue par jour par } B.$$

$$\frac{150}{30} = 5, \text{ nombre de jours qu'ils ont voyagé.}$$

TOISÉ

Combien, à $27\frac{1}{2}$ cts. la verge carrée, coûteront les enduits des murs et du plafond d'une chambre de 20 pieds, 6 pouces de long sur 16 pieds 3 pouces de large et 10 pieds 1 pouce de haut ; en déduisant le foyer de 6 pieds 3 pouces sur 4 pieds 2 pouces ; une porte de 7 pieds sur 4 pieds

2 pouces ; et deux fenêtres, chacune de 6 pieds sur 3 pieds 3 pouces ?

pds.	pcs.	pds.	pcs.	pds.	pcs.
20	6	16	3	73	6
× 2 = 73					
pds.					
73	6	10	1	741	1
× 1 = 741					
pds.					
20	6	16	3	333	1
× 3 = 333					
pds.					

1074,30 surface entière.

pds.	pcs.	pds.	pcs.
6	3	4	2
= 26			
pds.			
7	0	4	2
= 29			
pds.			
6	0	3	3
× 2 = 39			
pds.			

94,26, à déduire.

1074,30 - 94,26 = 980,06.

$2\frac{2}{3} \times 27\frac{1}{2} = \$29.94 +$ — Rép.

DANIEL MCSWEENEY.

POÉSIE

LES FLEURS DU PRINTEMPS

L'*Anémone* si mobile,
Frêle tribu du printemps,
Courbe sa tige débile
Sous ses pétales flottants.
La *primevère* avec joie
Brise ses langes dorés ;
La *violette* déploie
Sa robe aux pans azurés.

Voici la noble *pensée*
Avec ses trois écussons ;
Voici l'épine élancée
Qui le blanchit sur les buissons ;
La *véronique* étoilée
Aux yeux bleus et languissants,
Et la *pervenche* étalée
Sur les gazons renaissants.

Le *fraisier* brode sur l'herbe
Des festons de fleurs d'émail,
Lui qu'on verra plus superbe
Chargé de fruits de corail ;
La *gentille pâquerette*
S'égayé aux feux du matin,
Et comme une collerette,
Ouvre ses plis de satin.

Le *thym* né sur la colline
Répand ses dons parfumés ;
Le *narcisse* qui s'incline
Se mire aux ruisseaux aimés ;
Le *muguet* sous les fougères
Courbe son front assoupi,
Et le *bluet* des bergères
Va grandir près de l'épi.

C. NODIER.

UN MOT AUX JEUNES FILLES

Connaissant l'affection naturelle qu'ont les femmes pour le beau, l'élégant, ajoutée au prix étonnant que la société et la presse attachent aux beaux habits, nous ne sommes pas surpris de voir que l'horizon de tant de femme soit borné aux établissements de marchandises fantaisistes et que leur vocabulaire ne sorte pas du domaine des modes et des toilettes. Nous venons de mettre de côté quelques-uns des derniers numéros d'un des journaux les plus influents des Provinces de l'Est, dont douze pages sont consacrées aux mœurs de la société canadienne, passées et présentes. On trouve une liste des noms des dames les plus en vue dans les principales villes et dignes de passer à la postérité, et pourquoi ?

Pour les services qu'elles rendent à leurs semblables ? pour les secours qu'elles donnent aux pauvres ? pour les travaux qu'elles préparent pour la postérité ? pour avoir cultivé et développé, à l'avantage et à l'ornement de la société leurs plus beaux dons de l'esprit et du cœur ? Non, rien de cela !—Par le prix et la qualité des étoffes qu'elles portent ! !

Douze longues pages et pas une seule mention, au sujet de ces dames, d'une idée pratique, d'une repartie spirituelle. On se contente de les faire passer, comme autant de figures en cire, devant le monde admirateur, de la manière suivante : " Madame X... parut, vêtue d'une robe élégante ; sa toilette du soir était splendide, etc.

Au nom des femmes, nous protestons, pour la bonne renommée des filles canadiennes, nous supplions les éditeurs de journaux qui s'occupent de nous, de placer les éloges qu'ils nous adres-

sent sur quelque chose de plus noble et de plus relevé que les toilettes et les parures.

Dans toutes les villes où se trouvent des maîtresses de maisons qui font de leur demeure des centres littéraires—endroits rares où le mérite des hommes sérieux et des femmes instruites est reconnu—on n'a que du mépris pour les toilettes exagérées comme pour celles qui les portent.

Cependant ces réunions littéraires, ces esprits d'élite qui les fréquentent sont peu appréciés, sont même oubliés, lorsqu'on rapporte l'histoire sociale du siècle où ils ont vécu.

Tant que les femmes se contenteront de n'être jugées que d'après la grande valeur des étoffes qu'elles portent, elles seront assujetties à la critique des personnes sérieuses.

Jeunes filles qui entrez dans le monde avec la détermination bien arrêtée d'y remplir, comme vous le devez, le rôle que la providence vous a dévolu, laissez-moi vous donner ce conseil : Tâchez d'acquérir par vous-mêmes du goût pour les choses réelles et sérieuses. Étudiez à cet effet les auteurs qui peuvent vous diriger dans cette voie. Apprenez à goûter les joies champêtres, à aimer les bois, les fleurs sauvages avec leurs mille et une nuances, et leur parfum délicieux, à admirer les bruissements du ruisseau qui s'en va serpentant dans la prairie ; laissez-vous subjugué par tous ces charmes dont Dieu a orné la nature avec tant de profusion et, de temps en temps, allez consulter votre miroir, et étudiez votre propre figure. N'y a-t-il pas dans votre regard quelque chose qui lui donne une plus vive expression ? Ce quelque chose qui lui manquait auparavant ? Ah ! jeunes filles ! qui êtes encore enivrées de la passion de la toilette, commencez à étudier l'humanité ; commencez à faire quelque effort pour corriger ce défaut et vous préparerez à rendre agréable la vie de ceux qui demeureront plus tard avec vous. Contractez l'habitude de réfléchir ; étudiez de temps en temps la structure délicate de l'aimable rose du jardin ; admirez les splendides couleurs qui ornent l'horizon au soleil couchant ; portez vos regards plus haut que les vitraux du marchand de fantaisies, et ayez en honneur les femmes dont la conversation est ornée des perles de la pensée, des rubis de l'esprit et des diamants des bons

conseils ; et alors vous aurez conquis le droit de réclamer votre place parmi les véritables femmes canadiennes.

L'Educational Weekly, auquel nous empruntons l'article précédent, dit " *We regret that we are ignorant of the source of this excellent article.*" (Nous regrettons d'ignorer la source de cet excellent article.)

— o—o—o —

L'éducation au Japon

Le département de l'instruction publique au Japon a publié dernièrement, en anglais et en japonais, son dixième rapport annuel, qui donne des statistiques complètes et exactes sur toutes les matières d'éducation ; ce document peut soutenir une comparaison avantageuse avec les rapports correspondants des nations les plus avancées en fait d'éducation.

Non pas que les Japonais aient, dans l'espace de dix à douze ans, atteint un degré d'avancement égal à celui d'autres nations qui sont à l'œuvre depuis plus longtemps, mais leur manière de faire et le caractère sérieux de ce document officiel, l'évidente exactitude de ses détails, le rendent presque digne d'être proposé comme un modèle.

Il y a au Japon une loi coercitive pour l'assistance à l'école, mais il est reconnu qu'elle est grandement violée. L'éducation des filles est encore très défectueuse, et dans les districts mêmes où les choses vont pour le mieux, de grandes améliorations sont encore à désirer. Comme chez nous, les autorités scolaires, dans les bourgs et les districts, agissent trop fréquemment avec parcimonie dans la votation des fonds nécessaires pour se procurer des maîtres compétents, dont le nombre n'est pas proportionné aux besoins. Cependant, même en tenant compte de toutes ces petites misères locales, qui se rencontrent dans tous les pays, ce rapport accuse un progrès vraiment merveilleux.

Il y a au Japon 29,081 écoles publiques et privées,—le rapport est pour 1882—et il n'y

a que 19,365 instituteurs parfaitement qualifiés. Sur le reste des écoles, 1722 sont confiées à des maîtres-assistants, et les autres à des élèves-maîtres. La liste des enfants inscrits pour fréquenter l'école est de 2,789,776, pour 1882. Cependant en faisant la part des circonstances, dans un pays où tout est à faire, le résultat obtenu pendant un travail de dix ans, est tout à fait satisfaisant.

Outre les écoles correspondant aux écoles élémentaires, modèles et académiques que nous avons ici, il y a aussi des jardins d'enfants, des écoles pour les aveugles, pour les sourds-muets. On trouve aussi des écoles supérieures (*High School*) pour les filles, et à ces dernières on enseigne les doctrines de la morale, les lois de l'étiquette pour s'asseoir, se tenir debout, etc., l'économie domestique, la manière d'élever et de soigner les enfants; la couture et tous les ouvrages nécessaires à la bonne ménagère. Au Japon, d'après le rapport dont nous parlons, l'idéal de l'éducation de la femme est de lui donner toutes les connaissances nécessaires pour en faire une bonne mère de famille et une femme bien élevée.

Des écoles professionnelles sont aussi en opération pour former des médecins, des avocats, des ingénieurs, des cultivateurs, etc.; il y a aussi des écoles normales et une grande institution d'éducation supérieure qui porte le nom d'École gymnastique.

On a aussi établi un institut de musique, et l'université de Tokio est le couronnement de tout le système éducationnel. Elle confère les degrés et fait donner des conférences sur toutes les branches, depuis la loi jusqu'à la métallurgie.

Un trait digne de remarque, c'est que pour l'année 1882, dans le rapport où nous avons puisé les renseignements qui précèdent, 277,316 legs faits par des particuliers, ont été reçus par le ministre de l'instruction publique pour promouvoir la cause de l'éducation.

Qui pourrait dire jusqu'où peut conduire, dans un avenir peu éloigné, cet élan d'énergie et d'activité?

RECUEIL DE LEÇONS DE CHOSES

— A —

L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES, MODÈLES
ET ACADÉMIQUES, DES COLLÈGES,
COUVENTS, ETC., ETC.

PAR J. B. CLOUTIER,

*Professeur à l'école normale Laval et Rédacteur de
"L'Enseignement primaire".*

—

Ce livre est indispensable à tous les instituteurs et institutrices qui ont à cœur de se conformer au désir du Conseil de l'Instruction publique au sujet des leçons de choses.

En vente chez tous les libraires de Québec et chez MM. Cadieux et Derome, J. B. Rolland, Beauchemin et Valois, à Montréal.

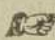
LA GRAMMAIRE LEVESQUE

APPROUVÉE ET RECOMMANDÉE PAR LE

Conseil de l'Instruction publique,

LE 19 OCTOBRE 1881.

Prix à la douzaine.....\$0.84.

 En vente chez tous les libraires, à Québec et à Montréal.

AVIS

—

*Prière à nos abonnés
qui nous doivent des arré-
rages de bien vouloir nous
en faire parvenir le mon-
tant.*

L. J. DEMERS & FRERE.